

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16 janvier 2019

## Début d'épidémie de Rougeole à La Réunion

Suite à l'arrivée de plusieurs voyageurs ayant été contaminés par la rougeole hors département, La Réunion doit actuellement faire face à un risque début d'épidémie dans le sud de l'île. **Six cas de rougeole** ont été diagnostiqués chez des personnes n'ayant pas voyagé, et compte tenu de l'extrême contagiosité de cette maladie il est à craindre que de nombreux cas se déclarent dans les jours qui viennent. L'Agence de Santé Océan Indien appelle donc à une forte vigilance car la rougeole est une maladie infectieuse très contagieuse, en l'absence de vaccination. Par conséquent, tous ceux qui n'ont pas déjà contracté la maladie dans leur enfance sont invités à vérifier et à mettre à jour si besoin leur vaccination auprès de leur médecin traitant.

Pour rappel, Madagascar connaît depuis le début du mois d'octobre, une épidémie importante de rougeole, et la maladie circule également dans d'autres pays de la zone et dans quelques régions de France métropolitaine.

### — Appel aux professionnels de santé

L'Agence de Santé Océan Indien demande donc aux professionnels de santé de signaler à la cellule de veille d'alerte et de gestion sanitaire (CVAGS) de l'ARS tout cas de rougeole suspecté. Ce signalement est essentiel pour permettre l'identification des cas par les équipes de l'ARS et de la CIRE ; le but étant d'interrompre la chaîne de contamination.

En raison des complications possibles, il est indispensable de repérer les sujets risquant de faire une rougeole grave à savoir :

- Les femmes enceintes,
- Les enfants de moins de un an,
- Les personnes atteintes de maladies entraînant une diminution des défenses immunitaires comme les cancers ou le diabète.

### — Appel à la population

Cette maladie le plus souvent bénigne peut provoquer des complications très graves chez les personnes fragiles.

Pour cette raison, il est important d'être vigilant notamment lorsqu'une personne présente les signes suivants :

- Fièvre à plus de 38°5,
- Toux,
- Écoulement nasal,
- Yeux rouges et larmoyants
- Puis après quelques jours : éruption cutanée de plaques rouges sans démangeaison débutant derrière les oreilles et gagnant progressivement le reste du corps de haut en bas.

Il est alors essentiel de **consulter son médecin en le prévenant par téléphone**, ceci afin d'éviter de contaminer les autres patients dans la salle d'attente. En effet cette maladie est extrêmement contagieuse, elle se transmet par la toux, les éternuements et les sécrétions nasales. On devra également éviter que la personne malade ne soit en contact avec les personnes fragiles listées plus haut.

### — La vaccination

**La vaccination est le seul moyen pour se protéger de la maladie et d'éviter sa diffusion dans son entourage.** Il faut avoir reçu 2 injections de vaccin pour être protégé. Des études faites chez des jeunes adultes à la Réunion montrent qu'environ 30% sont vaccinés de façon incomplète (une seule injection, non protectrice).

**Les personnes ayant déjà contracté la rougeole sont immunisées à vie** (compte-tenu des épidémies fréquentes et de grande ampleur ayant eu lieu durant leur enfance, une majeure partie des personnes de 40 ans et plus sont probablement protégées définitivement).

De ce fait, l'Agence de Santé Océan Indien recommande, aux personnes de moins de 40 ans, de :

- **vérifier son statut vaccinal vis-à-vis de la rougeole** auprès des professionnels de santé (médecins traitants, infirmiers, sages-femmes...). Selon les cas, le professionnel de santé proposera un rattrapage vaccinal.
- **consulter son médecin en cas de signes évocateurs** (apparition d'une forte fièvre suivie dans les 2 à 4 jours d'une éruption), afin de confirmer ou non le diagnostic de rougeole. Dans ce cas, afin d'éviter la contagion, il est recommandé de porter un masque et d'éviter le contact avec d'autres personnes, comme par exemple dans la salle d'attente chez le médecin.

---

#### Contact Presse :

Manon RABOUIN - Tél : 02 62 93 94 93 - Port : 06 92 65 48 66 - Courriel : [manon.rabouin@ars.sante.fr](mailto:manon.rabouin@ars.sante.fr)  
Service Communication - Tél : 02 62 93 94 94 - Port : 06 92 66 61 20